

APPEL À CANDIDATURE

Résidence de territoire à vocation d'éducation artistique et culturelle

Année scolaire 2022 – 2023

La Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne ;
En partenariat avec les services de l'Etat :
La Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie ;
La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Lot ;
La Caisse des Allocations Familiales du Lot ;
Et le Département du Lot,

**Propose une résidence mission de médiation sur une année scolaire
pour un-e artiste contemporain-e,
en lien avec le rendez-vous culturel « Résurgence ».**

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE

CADRE :
CONVENTION TERRITORIALE DE GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

RÉSURGENCE :
UNE THÉMATIQUE, UNE EXPOSITION, UN PROGRAMME CULTUREL, UNE RÉSIDENCE DE MEDIATION, UN-E
ARTISTE, DES RENCONTRES

CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE

UNE MISSION D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Une Convention territoriale pour la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle

La convention territoriale est un contrat triennal entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles et une ou plusieurs collectivités. En 2022, la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a exprimé son souhait de renouveler cette convention et de continuer à s'inscrire dans le dispositif.

Elle a plusieurs enjeux :

- Organiser la démocratisation culturelle au sens large,
- Mettre au point une offre culturelle équitable sur tout le territoire,
- Faire découvrir les pratiques artistiques et les encourager,
- Être dans une dynamique culturelle qui crée du lien social,
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de société.

Une résidence de territoire à vocation d'éducation artistique et culturelle

Ce contrat comprend la mise en place d'une résidence artistique appelée résidence-mission. Par définition, elle n'est pas une résidence de création mais de médiation. Elle se déroule sur un territoire donné et en lien direct avec sa population. Cette rencontre participe à la sensibilisation de tous à l'art. Ce dernier est perçu dans ce cadre comme un outil d'émancipation, que ce soit par l'expérience esthétique ou la pratique artistique. La résidence est également un moment privilégié pour les artistes pendant lequel ils ou elles peuvent aller à la rencontre de nouveaux publics.

La résidence-mission a donc pour objectifs de :

- Mettre en contact des groupes avec des pratiques artistiques diverses,
- Encourager leur pratique artistique par l'expérimentation,
- Échanger lors de moments de partage.

Elle est définie en fonction des piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle :

- **La rencontre** : avec un lieu culturel ou patrimonial, une œuvre, un artiste dans le cadre d'une visite, d'une intervention ou représentation ;
- **La pratique** : avec des ateliers permettant de découvrir des techniques de création et de s'intégrer dans un processus collectif en bénéficiant d'une démarche de réflexion.
- **Les connaissances** : avec des échanges et l'acquisition de connaissances et la possibilité de s'exprimer librement.

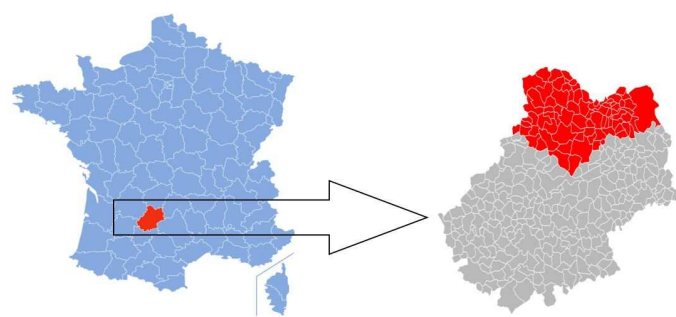
Afin de retrouver ces trois piliers et faciliter la rencontre, la résidence-mission est associée au rendez-vous culturel Résurgence et en particulier son exposition d'art contemporain. Elle bénéficie des liens créés avec les partenaires en fonction des thématiques pour ouvrir le champ des possibles.

Des publics

En tant que mission proposée par une communauté de communes, les écoles (maternelles, primaires et élémentaires) sont à privilégier. Cependant, les collégiens et lycéens peuvent également bénéficier de l'offre. Si les publics prioritaires sont les enfants et les jeunes, l'objectif est de former des groupes se répartissant entre les scolaires, les publics empêchés (champ social, personnes âgées, handicap) et les habitants.

La résidence-mission permet de toucher des publics habituellement éloignés de la culture et a pour finalité la réduction des inégalités en matière d'accès à l'art. Plus que cibler un public en particulier, il s'agit de toucher aussi leur entourage au sens large. De fait, la résidence-mission permet de faire entrer l'art dans le quotidien de tous et toutes et de changer le rapport au culturel.

LE TERRAIN



CAUVALDOR

La communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a été constituée en janvier 2017 par la réunion de plusieurs intercommunalités. À ce jour, la communauté de communes rassemble 77 communes, seules 8 d'entre elles dépassent les 1 000 habitants et uniquement 3 sont des petites villes (plus de 3 000 habitants) : Souillac, Gramat et Saint-Céré. Autant dire que bourgs et villages se succèdent sur ce territoire sans qu'un véritable centre n'y exerce d'effet polarisant, tant dans l'identité territoriale que dans le fonctionnement économique ou organisationnel. Sa population fluctue fortement en fonction des saisons et des vacances scolaires, avec un nombre conséquent de résidences secondaires et de touristes de passage.

CAUVALDOR est très vaste : de Sousceyrac-en-Quercy à l'est à Masclat à l'ouest, le territoire s'étale sur près de 80 km et de Cressensac au nord à Bastit au sud, c'est 60 km qu'il faut parcourir. Pour aller de bout en bout il faut faire entre 40 minutes et 1h40 de route. Fondamentalement rural, le territoire de CAUVALDOR s'explore à pied, à vélo, mais surtout en voiture.

Un territoire culturellement riche.

La rivière Dordogne et ses nombreux affluents glissent à travers des paysages divers : Vallée de la Dordogne, Causses, Ségala, Limargue, Bouriane. Plus que de superbes paysages très variés, le territoire est riche de parcs naturels, de formations géologiques, de sites patrimoniaux de toutes les époques. Il compte aussi un patrimoine immatériel, une dynamique artistique et de forts atouts touristiques. Quelques exemples : le Gouffre de Padirac et de nombreuses grottes, les villages médiévaux classés parmi les plus beaux de France,

l'omniprésente architecture romane, le Château de Montal et Castelnau-Bretenoux, la gastronomie tournée vers la noix et la truffe...Le territoire communautaire est labellisé "Pays d'Art et d'Histoire". Il comprend aussi en partie un Parc Naturel Régional : le PNR Causses du Quercy, classé Géosite Unesco.

Ses voisins sont la Corrèze, la Haute-Auvergne, le Limousin, le Périgord et le Quercy, avec les villes de Aurillac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Sarlat, etc. et se trouvant dans un périmètre d'une centaine de kilomètres.

D'été en hiver

La saison estivale est marquée par des festivals emblématiques tels qu'Écaussystème, Souillac-en-jazz, le Festival de Saint-Céré, le Festival de musique sacrée de Rocamadour... Outre ces moments forts, l'été amène aussi de nombreux touristes sur le territoire pour visiter les sites patrimoniaux et naturels. Destination de vacances immortalisées par le célèbre photographe Robert Doisneau, le territoire est particulièrement animé entre le mois de juin et le mois de septembre. Le reste de l'année, l'activité est moindre mais toujours présente grâce à un tissu associatif important. Un rendez-vous culturel de la communauté de communes permet de maintenir une dynamique culturelle forte à l'automne : « Résurgence ».

Au quotidien, la population bénéficie de différents équipements culturels dépendant du service culture de la communauté de communes et aussi d'associations :

- 33 Bibliothèques et points de lecture dont 4 bibliothèques structurantes et des bibliothèques émergentes grâce aux bibliothécaires itinérantes ;
- 5 Cinémas : Le Paris à Souillac, l'Atelier à Gramat, l'Uxello à Vayrac, le cinéma Robert Doisneau à Biars-sur-Cère, la MJC de Saint-Céré ;
- 5 Écoles de musique : Souillac, Martel, Vayrac, Saint-Céré et Gramat ;
- 2 Écoles de cirque : Les effilochés à Saint-Laurent-les-Tours et Cirque en Selle à Martel ;
- 2 Écoles de danse : Évidanse à Saint-Céré et les Ateliers Chorégraphiques de Souillac
- Le Théâtre de l'Usine à Saint-Céré, scène nationale conventionnée. Gestion par l'association Scénograph opérant aussi sur le territoire voisin du Grand Figeac ;
- Les sites patrimoniaux et monuments historiques tels que le Château des Doyens à Carennac ou l'Archéosite des Fieux à Miers ;
- Les nombreuses associations culturelles et patrimoniales du territoire qui bénéficient d'une subvention de la communauté de communes pour maintenir une activité pendant la basse saison.

Des équipements tourné vers l'avenir : FabLab

Le Fablab intégré au Quart Lieu de Saint-Céré est un espace dédié à la technologie et au prototypage, où chaque porteur de projet peut venir tester ses idées dans des conditions opérationnelles. Plusieurs machines de pointe sont déjà installées, mais le parc est pensé pour évoluer en fonction des avancées technologiques, mais aussi des besoins réels rencontrés par les usagers dans leurs projets. S'y trouvent aujourd'hui :

- Un scanner + imprimante 3D ;
- Une découpeuse laser ;
- Une brodeuse et une machine à coudre numérique ;
- Un plotter de découpe vinyle
- Du matériel d'atelier électronique et mécanique.

RÉSURGENCE



Un rendez-vous culturel

À l'automne, alors que les touristes se font moins nombreux et les propositions culturelles plus éparées, CAUVALDOR propose chaque année depuis 2017 un rendez-vous culturel appelé « Résurgence ». Ce programme rayonne sur le nord du Lot et au-delà durant 8 semaines entre octobre et novembre et a pour objectif de mettre en lumière la culture et l'histoire de CAUVALDOR par le biais de différentes actions culturelles menées en partenariat avec de nombreuses institutions, structures et personnes. Le cœur du projet est une exposition collective d'art contemporain se déroulant à la salle Saint-Martin, église désacralisée surmontée d'un beffroi. Ce monument emblématique de la petite ville de Souillac accueille donc chaque année une exposition majeure d'art contemporain dont la médiation touche plus de 1 000 scolaires et voit passer plus de 3000 personnes sous les voutes et au total plus de 6 000 personnes avec les actions culturelles car « Résurgence » c'est aussi :

- Une exposition historique itinérante sur kakémos ;
- Des expositions annexes « Echos Multiples » dans les bibliothèques et les établissements scolaires avec des œuvres de l'Artothèque du Lot ;
- Des conférences et rencontres ;
- Des ateliers ;
- Des séances de cinéma ;
- Des visites ludiques thématiques ;
- Des sorties en bus ;
- Des soirées...

Une exposition d'art contemporain

Le rendez-vous culturel comprend une exposition d'art contemporain mettant en lien les thématiques liées à la figure de proue du programme et la création contemporaine. Amener l'art contemporain en territoire rural est une démarche ambitieuse et engagée, soutenue par des partenaires institutionnels et privés tels que :

- Les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse ;
- Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA ;
- L'Artothèque du Lot ;
- Les collectionneurs Evelyne et Jacques Deret, fondateurs d'Art Collector, Paris ;
- Daniel Bost et Dominique Chambon, collectionneurs bordelais...

Cette proposition se double d'une volonté d'inscrire l'art contemporain dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel des élèves du territoire. Pour ce faire, une cinquantaine de classes sont accueillies dans l'exposition et bénéficient d'une visite avec une médiatrice culturelle. Cette visite peut être complétée par une visite avec une structure partenaire telle que le Pays d'Art et d'Histoire, la bibliothèque de Souillac ou la Gare Robert Doisneau à Carlux. Les visites sont pensées en concertation avec les partenaires pour proposer des parcours pertinents et thématiques.

Résurgence VII en 2023 : Construction Vivante

En 2023, Résurgence VII mettra à l'honneur la figure de Louis Vicat (1786-1861) à l'occasion du bicentenaire de l'ouverture du pont éponyme entre Souillac et Lanzac. L'ingénieur est nommé par l'Empire en 1809 pour construire un pont sur la Dordogne. À cette occasion, il étudie la prise de la chaux dans l'eau et sa dissolution. Il expérimente alors une nouvelle forme de ciment et le pont de Souillac devient la première construction dans ce nouveau matériau. En découvrant le *clinker*, un élément du ciment qui permet une prise lente, il est reconnu comme avoir participé à l'élaboration du « ciment Portland ». C'est ce ciment qui a révolutionné d'abord le génie civil puis l'architecture au XXe siècle. Louis Vicat est également l'inventeur d'un instrument de mesure pour tester la résistance mécanique d'une matière thermoplastique.

La thématique

En hommage à cet inventeur et en lien avec les enjeux actuels en matière de construction, le programme aura pour titre « Construction Vivante ». *Construction Vivante* interrogera l'habitat, l'architecture, la manière d'habiter la ville ou un territoire rural en regard des enjeux de société environnementaux, à travers le prisme de l'écologie. L'exposition et les actions culturelles seront l'occasion de jouer sur les interactions entre la nature et les constructions anthropiques d'hier et de demain... Si la base est le béton, il s'agit de dépasser ce matériau innovant du siècle dernier pour nous plonger dans des expérimentations scientifiques et sensibles. Que ce soit autour des anciens matériaux qui retrouvent grâce aux yeux de nos contemporains ou nous projeter dans un futur où l'habitabilité d'un territoire passe avant tout par une réflexion sur l'empreinte qu'elle laissera.

Mots-clés : construction, habitat, architecture, vivant, écologie, territoire, environnement, société, béton, pont, matériaux ...

La co-écriture *La Fabrique de l'art* avec le FRAC Nouvelle-Aquitaine MÉCA

En 2022-2023, *La Fabrique de l'art* posera les questions suivantes : « Comment se fabrique l'art aujourd'hui ? Comment définir une pratique artistique ? Quand on dit d'un artiste qu'il a « du métier », de quoi parle-t-on ? Ce terme recouvre-t-il le même sens qu'hier ? Quels sont les savoir-faire qui se rattache à l'activité d'un artiste ? Enfin, doit-on nécessairement opposer la pratique et la théorie ? »

La Fabrique de l'art est un programme initiée par le Frac Nouvelle Aquitaine MECA et s'adresse à tout partenaire intéressé par les processus de production de l'art. Tous les disciplines sont concernées (sculpture, dessin, photographie, design...) et toutes les structures également, en lien avec cette dimension du « faire », qu'elles soient des lieux de pédagogie, de recherche ou expérimentales.

En 2020 et 2021, les deux éditions consacrées à Nancy Cunard titrées *Infinie Liberté* ont été partenaires sur la co-écriture *Vivantes !* du Frac MECA.

Une dynamique transversale

Le programme Résurgence tisse déjà des liens avec le patrimoine immatériel en prenant une personnalité locale ou un lieu artistique et culturel comme figure tutélaire pour chaque nouvelle édition. La résidence permettra de continuer ce dialogue avec le passé du territoire en invitant un-e artiste à s'en nourrir et à travailler en lien avec les partenaires ciblés par Résurgence.

La résidence-mission entre dans une dynamique déjà présente dans d'autres parties du Département du Lot. Elle fera le lien avec la synergie du réseau culturel du territoire en partageant démarches et thématiques. Ce réseau informel comprend les résidences d'artistes des Ateliers des Arques, les résidences régionales des Maisons Daura associées à la Maison des Arts Claude et Georges Pompidou, centre d'art d'intérêt national, l'Artothèque du Lot et le festival Cahors Juin Jardin.

Pour autant les arts vivants ne seront pas mis de côté, car la transversalité c'est aussi les passerelles qui existent entre les différents champs culturels présents sur notre territoire avec notamment le Théâtre de l'Usine, les associations, écoles et organismes tels que Lot Arts Vivant (anciennement ADDA du Lot).

LA RÉSIDENCE - MISSION

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les enjeux

Les enjeux de la résidence-mission sont déterminés par la convention territoriale pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle et définis comme tels :

- **Tisser un lien entre une thématique de l'exposition organisée dans le cadre de « Résurgence » et une pratique artistique, un univers, un-e artiste ;**
- Prolonger le temps de l'EAC débuté avec la médiation de l'exposition ;
- Favoriser la pratique artistique sur une année scolaire ;
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de société par le partage de connaissances ;
- Favoriser l'ouverture aux autres et le vivre ensemble par l'intermédiaire de rencontres intergénérationnelles, de croisements inter-structures ou tout autres formes de rencontres.

Plus que les enjeux généraux, il est aussi question de permettre au plus grand nombre d'habitants de Cauvaldor la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique artistique en lien avec son territoire. En s'inscrivant dans une démarche créative, tous peuvent bénéficier d'un accès équitable à l'art et à la culture en découvrant de nouveaux lieux, de nouvelles pratiques...

Les objectifs généraux

En pratique, il s'agit d'élaborer un projet d'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec le territoire, son histoire, ses équipements tout en ayant une démarche innovante et ouverte sur le monde. Ce projet a des objectifs précis entrant dans les programmes institutionnels et de la collectivité :

- Initier une rencontre avec l'œuvre en faisant écho à la thématique de Résurgence ;
- Adopter une posture de médiateur avec une volonté de partage, de co-construction et de synergie avec les groupes et les partenaires identifiés pour l'édition ;
- Encourager les pratiques artistiques individuelles et collectives en accompagnant les groupes participants dans leurs découvertes de nouveaux médium artistiques et de la création contemporaine ;
- Mener un travail artistique collectif nourri par le territoire et faisant écho à la stratégie pour une culture partout et pour tous définie par la Région Occitanie ;
- Proposer une démarche innovante, curieuse et ouverte sur le monde tout en prenant en compte les besoins des publics ;
- S'inscrire dans un travail de mémoire en créant ensemble une édition papier ou numérique retraçant le parcours de la résidence-mission. Cette trace sera diffusée gratuitement aux participants du projet.

Pour atteindre ces objectifs, différents moyens peuvent être mis en place : rencontres, ateliers, interventions en classe, sorties scolaires, utilisation d'un fablab... à vous d'explorer les possibilités !

Attention, considérant la circulaire de 2016, la résidence n'a pas pour but la création et la diffusion d'une œuvre en soi, elle repose sur une démarche de médiation et d'éducation artistique. Néanmoins, une œuvre de l'artiste sera présentée dans l'exposition collective « Construction Vivante » dans le cadre d'un prêt.

DÉROULEMENT

Une mission de 3 mois

La résidence-mission a une durée totale équivalente à 3 mois, soit 45 jours ouvrés, sur une année scolaire :

1 / La rencontre pendant Résurgence : octobre/novembre 2022

Accueilli-e pendant l'exposition, l'artiste profite de ce premier temps pour être en immersion dans le territoire et dans Résurgence :

- Découverte des paysages, sites et acteurs culturels ;
- Participation à des actions culturelles (côté public) dans le cadre de Résurgence ;

Au-delà de l'aspect de découverte mutuelle, cette première phase est également une phase préparatoire. Il s'agit de définir un projet transdisciplinaire et enclencher sa mise en œuvre de manière autonome.

2 / Les ateliers : février/mars/avril 2023

Ateliers avec les groupes rencontrés lors de la première phase. Le planning peut être organisé de manière hebdomadaire avec des rencontres régulières ou en workshop selon un planning convenu ensemble avec l'artiste et les groupes de participants. Le but est d'avoir une structure qui permette d'avancer sur un projet commun :

- Animation des ateliers et autres actions prévues avec les groupes de participants et co-création d'un projet artistique ; bien intégrer les 3 typologies de publics ;
- Accumuler de la matière pour une restitution ;
- Concevoir l'édition.

Ce temps de recherche et de pratique nécessite d'être inventif, innovant et dynamique en plus d'être en immersion totale sur le territoire. Il est possible de fractionner cette phase en plusieurs séjours.

3/ Restitution : mars/avril (1 mois après la fin des ateliers, maximum)

Un dernier temps vient clore la résidence-mission. Il vient parachever le processus de co-construction mené avec les groupes :

- Dernière rencontre avec les groupes pour préparer la restitution ;
- Partage des travaux, documents et traces des ateliers et autres actions ;
- Distribution de l'édition.

Un évènement de fin sera organisé en avril pour fêter la fin du projet et tous se retrouver une dernière fois.

Mesures particulières liées à la crise de la covid-19

Dans le cadre des mesures mises en place par le gouvernement, il est recommandé d'adopter certains gestes de préventions pour limiter la circulation du virus de la covid-19 et préserver la santé de tous et toutes.

Mesures barrières :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique, puis le jeter ;
- Éviter de se toucher le visage ;
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres ;
- Porter un masque, si cette distance ne peut pas être respectée ou dans un espace restreint ;
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.

Protocole sanitaire :

En concertation avec les établissements scolaires et autres structures d'accueil, un protocole particulier pourra être appliqué :

- Limiter le nombre de participant-e-s par groupes ;
- Porter un masque lors des animations et rencontres ;
- Mettre en place des dispositifs d'aide au respect des mesures de distanciations.

La précédente liste est uniquement indicative, elle devra être complétée avec les partenaires en fonction de leurs propres protocoles sanitaires au moment de la résidence.

Quelle que soit la situation sanitaire pendant la résidence-mission, celle-ci sera maintenue. Un ensemble de solutions seront mises en place pour permettre la rencontre et la tenue d'ateliers, même en distanciel.

Accompagnement du projet

Coordination du projet

Conformément à la convention renouvelée en 2022, la coordination générale des actions est assurée par la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne en accord avec l'ensemble des partenaires. Deux instances de concertation, d'évaluation et de suivi du dispositif sont mises en place :

Un comité de pilotage

Il est composé :

- Du Président de la collectivité Cauvaldor, ou de son représentant ;
- De l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'Éducation nationale ;
- Du Directeur Régional des Affaires Culturelles ;
- Du Directeur Départemental de la Caisse d'Allocations Familiales,

Le comité de pilotage assure le respect de la convention. Il valide les choix artistiques du comité technique et les partenariats engagés. Enfin, il valide le budget nécessaire au financement et à la mise en œuvre de la présente convention.

Un comité technique

Il est composé des technicien-ne-s ou référen-te-s concerné-e-s :

- La directrice des affaires culturelles du service culture de la communauté de communes de CAUVALDOR ;
- La chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle de CAUVALDOR ;
- La responsable du Pays d'Art et d'Histoire Causses et Vallée de la Dordogne ;
- Les 2 conseillers artistiques et culturel de la DRAC suivant le projet ;
- Le coordinateur de la délégation académique à l'action culturelle du rectorat de l'Académie ;
- Le coordonnateur de l'action culturelle de la DSDEN ;
- Le conseil technique de la CAF ;
- Le conseiller technique du Conseil Départemental.

Sont également invités les acteurs culturels locaux par le biais d'un représentant :

- Les Ateliers des Arques, Résidence d'artiste ;
- La Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, centre d'art labellisé d'intérêt national ;
- L'Artothèque du Lot, service culture du Département du Lot ;
- Cahors Juin Jardin ;
- Lot Arts Vivants (anciennement ADDA) ;
- Le Festival de Musique Sacrée de Rocamadour ;
- Le Théâtre de l'Usine, scène nationale conventionnée ;
- Le réseau Canopé.

Le comité technique est placé sous l'autorité du comité de pilotage. Les membres du comité technique constituent également le jury auquel participe également le Vice-Président élu à la Culture de Cauvaldor Alfred-Mathieu Terlizzi.

Le comité technique veille à la meilleure articulation possible des présences artistiques entre les établissements scolaires, les structures culturelles et socio-éducatives. Enfin, il évalue chaque année les actions mises en place sur le territoire et mesure le nombre de jeunes bénéficiaires d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle. Il participe également à la sélection de l'artiste en résidence-mission.

Budget

Fonctionnement

Une enveloppe budgétaire de 15 000 € est confiée au lauréat et versée en 3 fois sur devis et facture. Cette enveloppe correspond à sa rémunération, ses transports et ses repas, ainsi qu'à l'achat de petit matériel. Dans le cadre du suivi du projet, vous devrez fournir un budget prévisionnel justifiant de l'emploi de ces enveloppes.

À cette enveloppe de base s'ajoute une seconde enveloppe de 3 000 € pour l'édition papier, directement versée à l'imprimeur sur devis et facture.

Hébergement

L'artiste peut être hébergé dans un gîte intercommunal de la communauté de communes à Teyssieu, sans frais supplémentaire. Toutes autres demandes d'hébergement seront aux frais de l'artiste en résidence.

Transports

L'artiste se rend dans les établissements scolaires ou structures d'accueil par ses propres moyens. Ces déplacements sont compris dans le budget, y compris la location d'un véhicule le cas échéant.

Les sorties de groupes en dehors de ce cadre et les rencontres devront faire l'objet d'une demande auprès des établissements scolaires ou structures d'accueil. Elles pourront, le cas échéant, impacter sur leurs budgets ou faire des demandes de subventions spécifiques.

FABLAB le Quart Lieu

L'artiste pourra utiliser avec l'aide des animateurs les outils du FabLab le Quart Lieu situé à Saint-Céré. L'inscription est offerte ainsi qu'une formation sur l'emploi des machines. Les matières premières sont par contre à intégrer au budget global de l'artiste.

PROFIL RECHERCHÉ



Artiste contemporain-e / Duo / Collectif

Conditions préalables

L'appel à projet s'adresse à des artistes professionnels, sans condition de nationalité, ni d'âge, francophone. L'artiste ou le collectif candidat doit avoir à son actif une production conséquente, en lien avec la thématique de l'édition 2023 de *Résurgence, Construction Vivante* (voir page 6) et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'actions que représente la résidence d'artiste.

En outre les candidats devront :

- Disposer d'un numéro SIRET,
- Être extérieur-e au territoire,
- Être autonome, Avoir le permis B et un véhicule,
- Avoir une expérience dans un contexte similaire : résidence de médiation ou assimilé,
- Avoir déjà conçu une édition ;
- S'engager à parcourir un territoire rural, à travailler en co-construction avec des partenaires et groupes divers.

Votre candidature

Pour proposer votre candidature, vous devez impérativement :

- Envoyer un dossier de candidature complet par voie numérique ET postale ;
- Remplir un formulaire en ligne ;
- Avant la date limite de réception des candidatures fixée au **lundi 30 mai, 9h**

Dossier de candidature

Afin de poser votre candidature pour cette résidence-mission vous devez monter un dossier composé de :

- **Un curriculum vitae à jour et un extrait de casier judiciaire vierge,**
- **Un portfolio ou dossier d'artiste** présentant votre travail artistique et votre démarche,
- **Une lettre d'opportunité** de deux pages présentant les premières orientations artistiques du projet proposé se fondant sur la thématique et les particularités du territoire,
- **Une note faisant état d'une expérience similaire ou comparable,** même de moindre importance, qui précise les liens créés entre les artistes et la population ou des publics ;
- **Un calendrier prévisionnel** avec les périodes de résidences souhaitées et les propositions d'actions/ateliers/activités pour les différents groupes,
- **Un budget prévisionnel TTC** cohérent avec le projet proposé ;
- **Une proposition de 3 œuvres** qui pourraient être intégrées dans Résurgence, avec les données techniques afférentes.

Le dossier peut être complété par tout autre document que vous jugerez utile de présenter.

Formulaire en ligne à remplir obligatoirement :

<https://forms.gle/7eMLsdN5zJjM3Kko6>

Dossier papier et dossier numérique à envoyer à :

**Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne
Service Culture
Château des Doyens
46110 CARENNAC**

**Et par mail à :
a.marcet@cauvaldor.fr**